

LETTRE DE M. CH. LUCAS A M. MIGNET.

SECRÉTAIRE PERPÉTUEL DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

La Rongère, près Bourges, le 2 juillet 1873.

Monsieur le Secrétaire perpétuel et Cher Confrère,

J'ai l'honneur de vous adresser un exemplaire de deux brochures, dont je vous prie de vouloir bien faire agréer en mon nom l'hommage à l'Académie :

La première est un discours prononcé au Congrès de l'Institut des provinces de France, réuni le 31 mars à Pau pour sa trente-neuvième session. Ce discours est extrait du compte-rendu des travaux du Congrès.

Ce n'est pas sans motifs que j'ai intitulé ce discours les deux rêves de Henri IV, celui de *la poule au pot* pour tous ses sujets, et celui de *la paix* pour tous les peuples. A côté du profond politique, il y avait chez Henri IV un autre homme qui n'a peut-être pas été suffisamment étudié, c'est l'homme qui était préoccupé d'un idéal humanitaire, et qui, comme le dit Sully, aimait à se faire honneur de penser sur la politique avec plus d'étendue et de pénétration que le commun des hommes.

C'est cet idéal humanitaire qui se rencontre dans le rêve de la poule au pot, dans cette idée de l'extinction de la misère au moyen de l'aisance qu'il espérait répandre parmi tous ses sujets en réalisant un accroissement de richesse agricole par le défrichement et surtout par celui des marais.

C'est encore cet idéal humanitaire qui, à travers les calculs d'une politique où l'intérêt temporel avait sa large part, concevait la substitution de l'arbitrage à la voie des armes.

Il y avait entre ces deux idées de l'extinction de la misère par le défrichement et de celle de la guerre par l'arbitrage, une corrélation que ne me paraissent pas avoir suffisamment saisie ceux qui ne veulent pas admettre qu'il y ait eu chez Henri IV un idéal humani-

taire. Le peuple ne s'y est pas mépris. Il aimait Henri IV parce qu'il sentait qu'il en était aimé, et n'est-on pas autorisé à croire que ce prince, dans les projets auxquels il rêvait, ait pu unir à l'amour du peuple l'amour de l'humanité.

La seconde brochure a pour titre : *Un vœu de civilisation chrétienne adressé à l'Angleterre et aux États-Unis.*

L'Académie n'a peut-être pas oublié qu'à la suite de la lecture de la lettre que j'avais eu l'honneur, Monsieur le Secrétaire perpétuel, de vous adresser en date du 13 février, et où il était question de l'arbitrage pour le règlement des conflits internationaux, un illustre membre de cette Académie, M. Guizot, avait dit qu'il pensait qu'il y avait quelque chose à attendre des efforts faits dans ce sens, et qu'il savait notamment que M. Gladstone était très-favorable à l'idée d'établir un arbitrage international.

En cherchant quel pouvait être ce quelque chose à faire pour l'établissement de l'arbitrage, je me suis demandé qui pourrait empêcher les deux grands peuples d'Angleterre et des États-Unis et leurs gouvernements, du moment où ils semblaient vouloir désormais recourir à l'arbitrage pour le règlement de leurs conflits internationaux, d'en consacrer le principe par un traité entre eux et d'établir ainsi à la fois le spécimen et l'autorité du précédent dans un protocole où ils inviteraient les nations civilisées à s'associer à leur exemple et qui resterait ouvert aux signatures des États disposés à y adhérer.

C'est ce vœu que j'adresse à l'Angleterre et aux États-Unis. Pourrait-il se réaliser ? C'est le secret de la Providence ; mais il m'a semblé qu'au moins il était digne de notre époque de civilisation de le former et de l'espérer.

Veillez agréer, Monsieur le Secrétaire perpétuel et cher Confrère, la nouvelle assurance de mes sentiments de haute considération et d'affectueux dévouement.

Ch. LUCAS.

(Extrait du Compte-Rendu de l'Académie des Sciences morales et politiques.)